

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit	80078
Nom du produit	133K ANTI-SEIZE LUBRICANT 8OZ
Unique Formula Identifier (UFI) Code	M5WH-T0N2-F000-6VNJ
Contient oxyde-de-calcium, distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités, Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage catalytique	

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Lubrifiant
Utilisations déconseillées	Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Pour plus d'informations, contacter

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4 - (H302)
Cancérogénicité	Catégorie 1B - (H350)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient oxyde-de-calcium, distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités, Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage catalytique



Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger

Mentions de danger
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H350 - Peut provoquer le cancer

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008) P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin

2.3. Autres dangers

Peut être nocif par contact cutané. Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	REACH registration No.	N° CE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-52-5	30 - 60	Registration no. 01-211946717 0-45-XXXX	265-155-0	Carc. 1B (H350) Note:L	-	-	-
oxyde-de-calcium 1305-78-8	10 - 30		215-138-9	-	-	-	-
graphite 7782-42-5	10 - 30		231-955-3	-	-	-	-
aluminium 7429-90-5	5 - 10		231-072-3	Flam. Sol. 1 (H228) Water-react. 2 (H261)	-	-	-
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage catalytique 64742-71-8	3 - 7		265-176-5	Carc. 1B (H350)	-	-	-
huile minerale 8042-47-5	3 - 7		232-455-8	-	-	-	-
cuivre 7440-50-8	0.1 - 1		231-159-6	Eye Irrit. 2 (H319) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë
 Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-52-5	5000	5000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
oxyde-de-calcium 1305-78-8	500	Aucune donnée disponible	6.04	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
aluminium 7429-90-5	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	0.888	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
huile minerale 8042-47-5	5000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Lubrifiant.

Utilisations identifiées
Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
oxyde-de-calcium 1305-78-8	-	TWA: 1 mg/m ³ STEL 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³
graphite 7782-42-5	-	TWA: 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 5.0 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³
aluminium 7429-90-5	-	TWA: 10 mg/m ³ STEL 20 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 10.0 mg/m ³ TWA: 1.5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³
cuivre 7440-50-8	-	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ STEL 4 mg/m ³ STEL 0.4 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
oxyde-de-calcium 1305-78-8	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ Ceiling: 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³
graphite 7782-42-5	-	TWA: 2.0 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³
aluminium 7429-90-5	-	TWA: 10.0 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³	TWA: 1.5 mg/m ³
cuivre 7440-50-8	-	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Ceiling: 2 mg/m ³ Ceiling: 0.2 mg/m ³	TWA: 1.0 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.02 mg/m ³
Nom chimique	France	Allemagne	Allemagne MAK	Grèce	Hongrie
oxyde-de-calcium 1305-78-8	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ Ceiling / Peak: 2 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³
graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 1.25 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ Ceiling / Peak: 2.4 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
aluminium 7429-90-5	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 1.25 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³ TWA: 1.5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³
huile minerale 8042-47-5	-	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ Ceiling / Peak: 20 mg/m ³	-	TWA: 5 mg/m ³
cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³	-	TWA: 0.01 mg/m ³ Ceiling / Peak: 0.02 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ TWA: 0.01 mg/m ³ STEL: 0.2 mg/m ³
Nom chimique	Irlande	Italie	Italie REL	Lettonie	Lituanie
oxyde-de-calcium 1305-78-8	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³
graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³	-	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
aluminium 7429-90-5	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	-	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³
huile minerale 8042-47-5	-	-	-	TWA: 5 mg/m ³	-
cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³ STEL: 0.6 mg/m ³	-	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³ STEL: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.2 mg/m ³
Nom chimique	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	Norvège	Pologne
oxyde-de-calcium 1305-78-8	TWA: 1 mg/m ³	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³	STEL: 6 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³
graphite 7782-42-5	-	-	-	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 4.0 mg/m ³ TWA: 1.0 mg/m ³

				STEL: 4 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³ STEL: 8 mg/m ³	
aluminium 7429-90-5	-	-	-	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³ TWA: 1.2 mg/m ³
cuivre 7440-50-8	-	-	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Espagne
oxyde-de-calcium 1305-78-8	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ 4: STEL mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³ vía dérmica*
graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	-	-	TWA: 2 mg/m ³
aluminium 7429-90-5	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³ TWA: 1.5 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³
huile minerale 8042-47-5	-	-	-	TWA: 5 mg/m ³ 20: STEL mg/m ³	-
cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³ STEL: 0.2 mg/m ³ STEL: 1.5 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.2 mg/m ³	-	TWA: 0.1 mg/m ³
Nom chimique	Suède		Suisse		Royaume-Uni
oxyde-de-calcium 1305-78-8	NGV: 1 mg/m ³ Bindande KGV: 4 mg/m ³		TWA: 1 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³		TWA: 1 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³
graphite 7782-42-5	-		TWA: 3 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³
aluminium 7429-90-5	NGV: 5 mg/m ³ NGV: 2 mg/m ³		TWA: 3 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³
huile minerale 8042-47-5	-		TWA: 5 mg/m ³		-
cuivre 7440-50-8	NGV: 0.01 mg/m ³		TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.2 mg/m ³		TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.2 mg/m ³ STEL: 0.6 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Bulgarie	Croatie	République tchèque
aluminium 7429-90-5	-	60 µg/g Creatinine (urine - Aluminum after end of work day, at the end of a work week/end of the shift) (-)	-	200 µg/L - urine (Aluminum) - at the end of the work shift	-
Nom chimique	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Allemagne MAK
aluminium 7429-90-5	-	-	-	50 µg/g Creatinine (urine - Aluminum for long-term exposures: at the end of the shift after several shifts)	50 µg/g Creatinine

				50 µg/g Creatinine - BAT (for long-term exposures: at the end of the shift after several shifts) urine 15 µg/g Creatinine - BAR (for long-term exposures: at the end of the shift after several shifts) urine	
Nom chimique	Lettonie	Luxembourg	Roumanie	Slovaquie	
aluminium 7429-90-5	-	-	200 µg/L - urine (Aluminium) - end of shift	60 µg/g creatinine (urine - Aluminum not critical)	
Nom chimique	Slovénie	Espagne	Suisse	Royaume-Uni	
aluminium 7429-90-5	50 µg/L - urine (Aluminium) - for long-term exposure: at the end of the work shift after several consecutive workdays	-	50	-	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Pâte / gel Liquide
Aspect Argent
Couleur Aucune information disponible
Odeur Pétrole
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	> 95 °C	Test en vase clos Tag Closed Cup
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	
	Négligeable	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	<5 mm Hg	
Densité relative	1.17	
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Densité	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	>1	Air = 1
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en COV (%) Aucun(e)

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible < 1 Acétate de butyle = 1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

**Sensibilité aux impacts
 mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges
 électrostatiques** Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions
dangereuses** Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	1,353.80 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	2,045.50 mg/kg

le mélange contient 32.1281 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.
 le mélange contient 57.79265 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.
 le mélange contient 99.10265 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz).
 le mélange contient 99.10265 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).
 le mélange contient 99.10265 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards).

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
oxyde-de-calcium	= 500 mg/kg (Rat)	-	> 6.04 mg/L (Rat) 4 h
graphite	-	-	> 2000 mg/m ³ (Rat) 4 h
aluminium	-	-	> 0.888 mg/L (Rat) 4 h
huile minerale	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
cuivre	-	-	> 5.11 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Nom chimique	Union européenne
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Carc. 1B
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage catalytique	Carc. 1B

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0.10105 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	-	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	-	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
oxyde-de-calcium	-	1070: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 static	-	-
graphite	-	100: 96 h Danio rerio mg/L LC50 semi-static	-	-
huile minerale	-	10000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	-	-
cuivre	0.031 - 0.054: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 0.0426 - 0.0535: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static	0.0068 - 0.0156: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 0.3: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 0.052: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.112: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50	-	0.03: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

		flow-through 0.2: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.3: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi-static 0.8: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 static 1.25: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static		
--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
huile minerale	>6

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	La substance n'est pas PBT/vPvB
oxyde-de-calcium	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
graphite	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
aluminium	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage catalytique	La substance n'est pas PBT/vPvB
huile minerale	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
cuivre	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé
- 14.2
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
- 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
- 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé
- 14.2 Nom d'expédition Non réglementé
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
- 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
- 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

RID

- 14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé
- 14.2
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
- 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
- 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé
- 14.2
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
- 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
- 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France
graphite 7782-42-5	RG 16 RG 25
aluminium 7429-90-5	RG 32 RG 16, RG 16bis
huile minérale 8042-47-5	RG 36bis

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités - 64742-52-5	28. 75.	-
aluminium - 7429-90-5	75.	-
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage catalytique - 64742-71-8	28. 75.	-

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Nom chimique	Directive 91/414/CEE concernant les produits phytopharmaceutiques
huile minerale - 8042-47-5	Agent phytosanitaire

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	N'est pas conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H228 - Matière solide inflammable

H261 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H350 - Peut provoquer le cancer
 H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGl)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
 Classification SGH, Japon
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
 National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
 Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
 Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
 Organisation mondiale de la santé

Date de révision 10-nov.-2021

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.

Fin de la Fiche de données de sécurité